UNION LOCALE C.G.T des syndicats de Nancy et ses environs

ul-cgtncy@wanadoo.fr

Nancy, le 4 juillet 2013.

Communiqué de Presse

Grève à la Clinique Majorelle

En date du 26 juin 2013, la CGT de la Clinique Majorelle a déposé un préavis de grève pour une durée illimitée. Le syndicat unique majoritaire de la CGT n'a obtenu aucune réponse ou accord aux revendications portées aux négociations annuelles obligatoires. Elles sont les suivantes :

- Augmentation de salaire de 10 points d'indice pour tous les salariés
- 200 € d'abondement sur intéressement

La clinique Majorelle, du groupe MEDI-PARTENAIRES, a enregistré un bénéfice de 1 284 000 € pour l'année 2012. Le secteur de la santé privée à but lucratif n'est donc pas en crise. C'est donc en toute légitimité que les salariés ont demandé, par l'intermédiaire des représentants du personnel, une juste répartition des richesses produites.

Cependant, depuis 6h30 ce matin, une très grande majorité des salariés de la clinique sont en grève et exigent la reprise immédiate des négociations. La direction refuse toujours de négocier à cette heure.

Une demande d'intervention et de médiation a été demandée à la Préfecture de Meurthe et Moselle. Sans réponse de la part de la direction, les salariés se tiennent prêts à continuer et durcir le mouvement de grève.

Contacts CGT Majorelle : Saba BOVEE (déléguée syndicale) : 06 69 99 05 05
Jocelyne PEROSE : 06 62 89 26 06